
Classement de biens culturels mobiliers

A.M. 16-03-2022

M.B. 19-05-2022

La Ministre de la Culture a classé par arrêté ministériel de la Communauté française le 16 mars 2022 le portrait de Philippe le Bon (y compris son encadrement), avec la qualification de trésor, conformément au décret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immatériel de la Communauté française.

La Ministre de la Culture a classé par arrêté ministériel de la Communauté française le 16 mars 2022 l'Askos de Flavion, avec la qualification de trésor, conformément au décret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immatériel de la Communauté française.